



CHAIRE
NUMÉRIQUE
ET CITOYENNETÉ

Droit de l'intelligence artificielle



DU Droit de l'intelligence artificielle

Le Diplôme universitaire Droit de l'intelligence artificielle, rattaché à la Chaire de recherche ICP-Isep Numérique et Citoyenneté, propose une formation approfondie sur les enjeux juridiques de l'intelligence artificielle, à destination des professionnels du droit souhaitant maîtriser les nouvelles régulations et défis liés à cette technologie.

Direction :



Diane Galbois-Lehalle
Maître de conférences
en droit privé, directrice
du Master Droit de l'IA,
titulaire de la Chaire
Numérique et Citoyenneté
de l'Institut Catholique de
Paris.



Mehdi El Harrak
Docteur en droit privé,
juriste en droit des
affaires, titulaire du CAPA.

Publics concernés

Professionnels du secteur juridique (avocats, juristes d'entreprise, magistrats, notaires, mandataires judiciaires), DPO et compliance officer, cabinets de conseil...

Prérequis

Niveau Master (Droit, LL.M, Grandes Écoles...) ou équivalent.

Objectifs

- Identifier les enjeux techniques, éthiques et réglementaires liés à l'IA, aux algorithmes et à la transition numérique.
- Maîtriser la réglementation juridique applicable à l'intelligence artificielle, aux données et à la cybersécurité (RGPD, AI act, DSA, DMA, DORA, NIS2, CRA...) pour application à des stratégies d'entreprise les intégrant.
- Acquérir des outils de réflexion en éthique appliquée.

Compétences acquises

- Caractériser les cas d'usage dans son activité professionnelle, déterminer la réglementation applicable et être force de proposition pour s'y conformer.
- Conseiller et accompagner les entreprises et institutions sur les questions de conformité juridique de l'IA.
- Participer à la gouvernance des outils d'IA en maîtrisant les enjeux éthiques (données personnelles, biais et discrimination, explicabilité, autonomie, équité, respect de la vie privée, sûreté, impact durable).
- Anticiper et à s'adapter aux évolutions du droit de l'IA.

Méthodes pédagogiques

Cours interactifs, études de cas, ateliers pratiques, travaux de groupes et exposés.

Modalités d'évaluation

- Examen sur table
- Mémoire + soutenance de mémoire



Panorama du droit
et des usages de
l'IA



Formation sur
l'ensemble de
la régulation
applicable à l'IA,
avec un module
technique



Groupe constitué
de professionnels
du droit

Programme

		Volume horaire	Crédits ECTS	Coeff.	Validation
		100	32		
UE 1	Entrée en matière				
	Module 1 : Introduction au droit de l'intelligence artificielle	10	2	1	Contrôle terminal
	Module 2 : Aspects techniques de l'intelligence artificielle (codage - intelligence artificielle - test d'outils)	10	2	1	Contrôle terminal
	Module 3 : Remise à niveau droit des données personnelles	10	2	1	Contrôle terminal
UE 2	Fondamentaux				
	Module 1 : Droit des données (approfondissement)	10	3	1	Contrôle terminal
	Module 2 : Le droit et l'IA	10	3	1	Contrôle terminal
	Module 3 : Standards communs et chartes éthiques	10	3	1	Contrôle terminal
UE 3	Gestion des risques IA				
	Module 1 : Gestion des risques juridiques	10	3	2	Contrôle terminal
	Module 2 : Gestion des risques cyber	10	3	1	Contrôle terminal
	Module 3 : Gestion des risques propriété intellectuelle	10	3	1	Contrôle terminal
UE 4	Mémoire	20h de préparation	5	5	Contrôle terminal
UE 5	Option (1 minimum au choix)	10	3	1	Contrôle terminal
	Module 1 : IA et secteur banque-assurance	10	3		Contrôle terminal
	Module 2 : IA et santé	10	3		Contrôle terminal



Dates de la formation

Janvier - octobre



Durée

100 heures de formation (10 modules de 10 heures un vendredi et samedi toutes les trois semaines) + mémoire



Lieu de la formation

ICP campus de Paris
74 rue de Vaugirard 75006 Paris



Validation

Contrôle terminal,
mémoire + soutenance
30 crédits équivalents ECTS pouvant être
reconnus par un jury d'admission



Renseignements et candidature

Contact :
chaire-numerique-citoyennete@icp.fr



Diplôme

Le DU est un parcours diplômant
menant à l'obtention d'un **diplôme
universitaire** propre de l'ICP délivré
après la soutenance d'un mémoire.



Frais de scolarité

6000€ pour l'année de formation.
Demandeur d'emploi et financement
individuel : nous contacter.
Consulter le site www.icp.fr pour plus
d'informations.

Institut Catholique de Paris

21, rue d'Assas
75270 Paris cedex 06

icp.fr

